



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Greenburn Lake Dam Rehabilitation, Gulf Islands National Park Reserve		
Sujet : Remise en état du barrage du lac Greenburn, réserve de Parc national des Îles-Gulf		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-15-5094/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 003	Date: July 8, 2015 Date : 8 juillet 2015
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-15-00686136		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: July 14, 2015	Time Zone: Mountain Daylight Time (MST)
À : 14h00	Le : 14 juillet 2015	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Title - Titre	
Signature	Date



This amendment is being raised to answer questions submitted in response to solicitation 5P420-15-5094/A:

QUESTIONS AND ANSWERS:

- Q1. Is the 900mm diameter outlet control manhole existing and to be re-used, or are new concrete barrels required? If existing, are any upgrades required? If existing, are the joints grouted? The barrels will likely need to be removed and reinstalled to allow access for the pipe work inside of them. If existing, is it capable of supporting the new steel walkway?
- A1. The 900 mm outlet control manhole is existing and is to be reused. It is unknown if the joints are grouted and to our knowledge no upgrades are required. PCA believes the manhole barrels are capable of supporting the walk way, but no structural assessment was conducted in the field.
- Q2. Is there a manhole lid, frame and cover required? If it is left open, this could be a hazard to the public.
- A2. A manhole lid and frame are not currently called for. The intent is for the walkway to be signed and locked off with chains from the public.
- Q3. Please provide an invert elevations for the pipe in and out of the 900mm manhole barrel, as well as for the bottom of the manhole.
- A3. The invert elevations are to be the existing and PCA does not currently have the inverts from their surveys. There is an invert elevation given in a different elevation datum given on the record drawings from the original construction. Because it was not confirmed, it was not used.
- Q4. Is a concrete base required at the bottom of the 900mm concrete barrel? If the barrels are existing, is there currently a base? If new, can you provide a detail?
- A4. As per the above answer, no inspection was carried out on the existing MH. PCA do not know if there is a base nor have a detail.
- Q5. Is the intent that the 900mm concrete barrel is to be kept water tight? If so, are gaskets required at the joints? Do the barrels need to be grouted?
- A5. There is no compelling reason to have the manhole water tight.
- Q6. Can you confirm the length of the gate stem extension for the 200mm slide gate valve?
- A6. PCA do not have an invert of gate as noted above, therefore a gate stem extension cannot be provided.
- Q7. Is there any sort of gate required on the steel walkway to prevent the public from accessing it?
- A7. As per the above answer, it is assumed it will be signed and locked off with chains from the public (by PCA).
- Q8. Can you confirm that there is an existing 200mm flange that can be used for the flow meter connection on the upstream pipe?
- A8. PCA does not have any survey or field inspection information on the 200mm flange. Based on what appears to be a standard valve in the photos, PCA believe it to be a standard ANSI flange.
- Q9. Can you confirm that a flange needs to be installed on the existing pipe where the 100mm valve connects at the downstream end? Can you also confirm what the existing type of pipe is at the 100mm connection?
- A9. From the survey notes, the downstream pipe is 100mm. From the record drawings, the upstream pipe is 200mm. PCA only has the survey note on the 100mm pipe, the type is unknown.



- Q10. It was noted in the meeting that Parks Canada would take care of signage to warn the public of the construction work and close off access to the public. Can you confirm that this is the case?
- A10. PCA will be putting up signage closing the site. The contractor will be responsible for putting up a construction gate and controlling access to the site.
- Q11. It has been brought to my attention that there is currently an extreme fire warning in effect on Pender Island. This will likely limit our ability to perform the work and could delay the schedule. With the typical dry weather conditions in this region during the summer months, restrictions will likely stay intact throughout the summer. Much of the scope of this project is sensitive to wet weather conditions and fire delays could push this work into the rainy season. Can you please review the fire restrictions and schedule and advise?
- A11. We are currently in consultation with the fire department to look at how we can work around the current restrictions. That may include taking additional precautions around the work site in relation to the fire prevention and fire fighting capabilities as part of the project. These discussions are currently underway and PCA will advise if there will be any restrictions that affect the contract or if any delays are anticipated.
- Q12. It is noted in the specification that the common fill needs to be compacted to 95% SPMDD. The common fill will likely be material excavated from the site and will be inconsistent, so we will not be able to test it with a nuclear densometer. Is testing required and if so, by what method? Could we provide a placement and compaction procedure in lieu of testing?
- A12. Proper soil sampling and lab testing of the material can establish the soil characteristics that will provide the parameters used to calibrate the nuclear densometer. The requirement in the specifications stands.
- Q13. The outlet control profile on drawing C-3348-18 shows the 200 DR17 HDPE pipe as having mechanical joints. Typically, HDPE pipe is fused at the joints. Can the pipe be fused at the joints? Mechanical joints would still be used at the connection to the fish screen and to the adaptor plate at the 900mm dia manhole.
- A13. Yes, fused joints can be used. The thought behind mechanical joints is that it would be more economical than the mobilization cost of a fusion machine and technician to the island. If fused joints are used, a certified machine and operator will be required to undertake the work.
- Q14. Can you please provide details for the pipe weights that are noted on drawing C-3348-18 including quantity required, spacing, weight, design details?
- A14. The required weights, etc, must be as per the manufacturer's recommendations. Since the pipe supplier for this contract is unknown, PCA is unable to provide the details requested. The attached Chapter 10 Marine Installations from the Plastic Pipe Institute's Handbook of PE Pipe 2nd edition, page 392-395 provide some guidance and details on weights. It is the responsibility of the bidder to confirm this information with the pipe manufacturer.
- Q15. Under the payment descriptions in the specifications, item L9.0 – "Soil Excavation, Stockpiling and Wasting", there is a reference to rock quantities. There isn't a soils report in the specifications that indicates rock depths, or if there is any rock, so it is not possible to quantify at this time. Can you please confirm that if rock is encountered that it will be paid as an addition to the contract?
- A15. Rock may be encountered during the excavation for the spillway. Boulders may also be encountered. Therefore a minimum amount of rock excavation should be assumed under this line item.
- Q16. Are there any details available regarding the existing soil types at the cofferdam location? Is this native ground, or is there import fill at this location?
- A16. The proposed cofferdam location is the location of the old dam. The amount of fill removed during decommissioning is unknown. A combination of both imported fill and native ground should be assumed.

All other terms and conditions remain the same.



La présente modification est présentée afin de répondre aux questions soumises en réponse à l'invitation 5P420-15-5094/A :

QUESTIONS ET RÉPONSES :

- Q1. Est-ce que le trou d'homme de 900 mm de diamètre pour le contrôle des sorties existe et doit être réutilisé ou faut-il prévoir de nouveaux barils en béton? S'ils existent, nécessitent-ils une mise à niveau? S'ils existent, sont-ils jointoyés? Les barils devront probablement être enlevés, puis remis en place, afin d'accéder à leur tuyauterie intérieure. S'ils existent, peuvent-ils supporter la nouvelle passerelle en acier?
- R1. Le trou d'homme de 900 mm de diamètre pour le contrôle des sorties existe et doit être réutilisé. On ne sait pas s'il est jointoyé et, à ce que l'on sait, aucune mise à niveau n'est nécessaire. L'Agence Parcs Canada (APC) croit que les barils du trou d'homme sont en mesure de supporter la passerelle, mais aucune évaluation de la structure n'a été faite sur place.
- Q2. Faut-il prévoir un couvercle, un cadre et une plaque de trou d'homme? S'il reste ouvert, il risque de présenter un danger pour le grand public.
- R2. Aucun couvercle ni cadre n'est actuellement demandé. L'on prévoit empêcher l'accès du public à la passerelle en la verrouillant à l'aide de chaînes et en posant une affiche.
- Q3. Veuillez donner les cotes radier des canalisations d'entrée et de sortie du baril du trou d'homme de 900 mm, ainsi que celles du fond du trou d'homme.
- R3. Les cotes radier sont déjà en place et celles-ci ne figurent pas dans les relevés d'arpentage de l'APC. Une cote radier est donnée à l'égard de l'élévation d'un autre point de référence figurant sur les dessins d'archives de la construction originale. Comme cette valeur n'a pas été confirmée, elle n'a pas été utilisée.
- Q4. Une assise en béton est-elle nécessaire au fond du baril en béton de 900 mm? Si les barils existent, ont-ils actuellement une assise? Dans le cas de nouveaux barils, pouvez-vous donner des précisions?
- R4. Tel qu'il a été mentionné dans une réponse précédente, aucune inspection du trou d'homme actuel n'a été faite. L'APC ne sait pas si le baril a une assise et ne peut pas donner de précision.
- Q5. Le baril en béton de 900 mm doit-il être étanche? Si c'est le cas, faut-il des joints d'étanchéité? Les barils doivent-ils être jointoyés?
- R5. Aucune raison impérative ne commande l'étanchéité du trou d'homme.
- Q6. Pouvez-vous confirmer la longueur de la rallonge de la queue de vanne pour le robinet-vanne à guillotine de 200 mm?
- R6. Comme il est mentionné précédemment, l'APC n'a pas le radier de la vanne et ne peut donc pas fournir la longueur de la rallonge de la queue de vanne.
- Q7. Faut-il prévoir un type de barrière pour la passerelle en acier afin d'empêcher le public d'y accéder?
- R7. Comme il a été mentionné précédemment, l'on présume que la passerelle sera munie d'une affiche et verrouillée à l'aide de chaînes (par l'APC) pour empêcher le public d'y accéder.
- Q8. Pouvez-vous confirmer qu'une bride de 200 mm existe et qu'elle peut être utilisée pour raccorder le débitmètre à la canalisation en amont?
- R8. L'APC ne dispose d'aucun relevé ou renseignement provenant d'une inspection sur place concernant la bride de 200 mm. Si l'on se fie à ce qui semble être un robinet standard sur les photos, l'APC croit qu'il s'agit d'une bride standard (ANSI).



- Q9. Pouvez-vous confirmer que la bride doit être posée sur la canalisation existante, à l'endroit où le robinet de 100 mm est raccordé à l'extrémité aval? Pouvez-vous également confirmer quel est le type de canalisation existante au raccord de 100 mm?
- R9. Selon les notes d'arpentage, la canalisation en aval est de 100 mm. Selon les dessins d'archives, la canalisation en amont est de 200 mm. L'APC a seulement des notes d'arpentage concernant la canalisation de 100 mm. Le type de canalisation n'est pas connu.
- Q10. Lors de la réunion, on a signalé que l'APC s'occuperait des affiches indiquant au public que des travaux de construction sont en cours et interdisant l'accès du chantier au public. Pouvez-vous confirmer que c'est bien le cas?
- R10. L'APC placera des affiches indiquant qu'il est interdit d'accéder au chantier. Il incombe à l'entrepreneur de placer des points de contrôle et de contrôler l'accès au chantier.
- Q11. On m'a signalé qu'il y a actuellement un risque extrêmement élevé de feux en vigueur sur l'île Pender. Cela pourrait restreindre notre capacité à effectuer les travaux et pourrait causer un retard dans le calendrier. En raison du temps sec typique dans cette région pendant les mois d'été, les restrictions s'appliqueront probablement pendant tout l'été. Le temps pluvieux pourrait nuire à une grande partie du présent projet, et les retards causés par les feux pourraient repousser les travaux jusqu'à la saison des pluies. Pourriez-vous revoir les restrictions relatives aux feux et le calendrier et m'aviser de votre décision?
- R11. Nous collaborons actuellement avec le service des incendies afin de déterminer comment les travaux peuvent être effectués malgré les restrictions. Il pourrait être nécessaire de prendre des précautions supplémentaires sur le chantier relativement aux capacités de prévention des incendies et de lutte contre les incendies dans le cadre du présent projet. Ces discussions sont en cours et l'APC nous avisera si des restrictions peuvent avoir une incidence sur le contrat et si des retards sont à prévoir.
- Q12. Il est précisé dans la spécification que le remblai ordinaire doit être compacté à 95 % de la masse volumique sèche Proctor normale. Le remblai ordinaire consistera probablement en de la matière extraite du site et ne sera pas uniforme. Nous ne pouvons donc pas le soumettre à des essais à l'aide d'un porosimètre nucléaire. Des essais sont-ils nécessaires et si oui, quelle est la méthode requise? Pouvons-nous fournir une procédure de mise en place et de compactage au lieu des essais?
- R12. Un échantillonnage des sols et des essais en laboratoire des matières effectués adéquatement peuvent permettre d'établir les caractéristiques des sols qui fourniront les paramètres utilisés pour étalonner le porosimètre nucléaire. L'exigence dans les spécifications demeure inchangée.
- Q13. Le profil de contrôle des sorties sur le dessin C-3348-18 illustre une tuyauterie 200 DR17 en polyéthylène haute densité comportant des joints mécaniques. Habituellement, la tuyauterie en polyéthylène haute densité est soudée par fusion au niveau des joints. La tuyauterie peut-elle être soudée par fusion au niveau des joints? Des joints mécaniques seront tout de même utilisés au niveau du raccord à la claie à poissons et à la plaque d'adaptation au niveau du trou d'homme de 900 mm de diamètre.
- R13. Oui, des joints soudés par fusion peuvent être utilisés. Par contre, les joints mécaniques coûtent moins cher que le coût de mobilisation d'un appareil de soudage par fusion et les frais de déplacement d'un technicien jusqu'à l'île. Si des joints soudés par fusion sont utilisés, un appareil et un opérateur certifiés seront nécessaires pour l'exécution des travaux.
- Q14. Pouvez-vous fournir de plus amples renseignements relativement aux poids de la tuyauterie qui sont indiqués sur le dessin C-3348-18, y compris la quantité requise, l'espacement, le poids et des renseignements sur la conception?
- R14. Les renseignements comme les poids requis doivent être conformes aux recommandations du fabricant. Puisque le fournisseur de tuyaux pour le présent contrat est inconnu, l'APC n'est pas en mesure de fournir les renseignements demandés. Le chapitre 10 joint – *Marine Installations* de la 2^e édition du *Plastic Pipe Institute's Handbook* de



PE Pine, p. 392-395 comprend certains renseignements sur les poids. Il incombe au soumissionnaire de confirmer ces renseignements auprès du fabricant de tuyaux.

Q15. À la section sur les descriptions de paiement dans les spécifications (article L9.0 – Excavation du sol, mise en piles et élimination), les quantités de pierres sont mentionnées. Il n'y a aucun rapport sur les sols dans les spécifications qui indique les profondeurs de pierres, ou s'il y a des pierres. Il est donc impossible de fournir des quantités pour le moment. Pouvez-vous confirmer que si des pierres nuisent aux travaux, les frais encourus seront payés en tant qu'ajout au contrat?

R15. La présence de pierres nuisant aux travaux est possible lors de l'excavation pour le déversoir. Des blocs rocheux pourraient également nuire aux travaux. Par conséquent, un minimum d'excavation de pierres et de blocs rocheux doit être prévu.

Q16. Y a-t-il des renseignements disponibles relativement aux types de sols existants à l'emplacement du batardeau? S'agit-il de sol indigène ou y a-t-il du remblai importé à cet endroit?

R16. L'emplacement proposé pour le batardeau est celui de l'ancien barrage. La quantité de remblai retiré durant la désaffectation est inconnue. On doit présumer qu'il s'agit d'une combinaison de remblai importé et de sol indigène.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés